Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 33 (1986)

Heft: 6-7

Artikel: Der Zivilschutz muss neu ausgerichtet werden = La protection civile doit

être réorganisée

Autor: Müller, Heinz W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367453

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rück- und Ausblick des scheidenden Redaktors/Zentralsekretärs

Der Zivilschutz muss neu ausgerichtet werden

Heinz W. Müller

ach drei Jahren verlasse ich den Schweizerischen Zivilschutzverband, um wieder – als Stadtredaktor beim «Bund» – zum Tagesjournalismus zurückzukehren. Grund genug also, einige abschliessende (kritische) Bemerkungen anzubringen.

Die letzten paar Jahre waren für Zivilschutz-Informationsbeauftragte alles andere als dankbar: Allgemein machte sich in der Bevölkerung eine Zivilschutz-Müdigkeit breit. Da war einmal die weltpolitische Lage: Fernab unseres beguemen Fernsehsessels gerieten sich einige Staaten «etwas» in die Haare. Diese Stellvertreterkriege - so dramatisch und grausam sie in Wirklichkeit waren und sind - vermochten insbesondere auch uns Schweizer nicht aus dem Busch zu klopfen. Da war aber auch der Umstand, dass man landauf, landab punkto Zivilschutz schon sehr viel erreicht hatte. Auch auf dem baulichen Sektor machte sich eine gewisse Sättigung bemerkbar.

Auf der andern Seite wollten es die Zivilschutz-Verantwortlichen, dass der Öffentlichkeit der Zivilschutz immer noch mit dem «Verkaufsargument» beliebt gemacht werden sollte, wonach der Zivilschutz eben primär für den Kriegsfall da sei. Das schien einigen Zivilschutz-Insidern – und mir «Grünschnabel» vom SZSV - eindeutig eine problematische Haltung. Für den SZSV wurde bald einmal klar, dass man den übersättigten und selbstgerechten Schweizern den Zivilschutz nicht mehr mit Säbelrasseln und Réduit-Geist der vierziger Jahre schmackhaft machen konnte. Zeitschrift «Zivilschutz» sowie zahlreiche Aktivitäten des Verbands (u.a. eine In-





seratenkampagne) zielten deshalb in den letzten Jahren darauf ab, der Öffentlichkeit zu zeigen, dass der Zivilschutz auch in sogenannten Friedenszeiten da ist und sich nützlich machen kann. Heute stelle ich sogar die These auf, dass wir sonst die Milliarden-Investitionen gegenüber dem Steuerzahler auch nicht mehr rechtfertigen können. Inzwischen scheint diese Haltung auch von einigen einflussreichen Zivilschutz-Chefs übernommen zu werden. Alle jene Zivilschützer, welche am eigenen Leib erlebten, wie sehr nützliche Einsätze der Gelbhelme bei der Öffentlichkeit Tauwetter zur Folge hatten, wurden beflügelt. Auch ich.

Abgesehen von diesen Erfolgserlebnissen punkto Katastropheneinsatz des Zivilschutzes gab auch mir beim SZSV die Stimmung «schrötig, aber nötig» bei der Bevölkerung zu schaffen. Zahlreiche Zivilschutz-Antennen blieben eingezogen. Botschaften verpufften im leeren Raum. Aus Mücken (Zivilschutzdienst-Verweigerung usw.) wurden anderseits Elefatten.

Bis vor den Toren Europas, in Libyen, eine Grossmacht mit dem Feuer spielte und das Pulverfass drohte, zu explodieren. Noch nie in meiner Zeit beim Zivilschutzverband lief das Telefon so heiss: «Wo ist mein Schutzplatz?» «Was ist mit der Toilette?» und ähnlich lauteten die Fragen von bereits ziemlich nervös gewordenen Mitbürgern. Das Zivilschutz-Eis schien, auf einen Schlag, praktisch gebrochen. Auch für uns Zivilschutz-Informationsverantwortliche

Und dann kam Tschernobyl. Das Unglück im Kernkraftwerk der UdSSR. Für mich nicht nur ein Beispiel, wie die Sowjets punkto Information (bewusst) total versagten, sondern auch viele verantwortliche Stellen bei uns. Statt alle Karten gleich auf den Tisch zu legen. wurde laviert und vertuscht, verniedlicht und dementiert. Und auch der Zivilschutz zeigte hüben und drüben, dass er - den Unkenrufen des SZSV zum Trotz – mit solchen Katastrophen in Friedenszeiten ganz einfach nicht gerechnet hatte. Bequem berief man sich auf Gesetzes- und Verordnungsartikel. Und damit basta. «Tschernobyl hat nichts mit dem Zivilschutz zu tun!» Diese lakonischen Bemerkungen gerieten Herrn und Frau Schweizer in den falschen Hals. Organigramme interessieren in solchen Situationen niemanden. «Wofür haben wir denn Schutzräume?», tönte es tausendfach – auch bis zum SZSV – zurück.

Ich muss diesen Personen recht geben. Der mit Milliarden auf die Beine gestellte Zivilschutz hat nur dann einen Sinn, wenn wir sein Konzept auf neue Bedrohungsbilder ausrichten. Neben kriegerischen Ereignissen hat er auch für Katastrophen à la Tschernobyl da zu sein. Meiner Ansicht nach eröffnen uns die Tschernobyl-Ereignisse punkto Zivilschutz-Sensibilisierung neue, ungeahnte Perspektiven: Das noch vor kurzem von vielen belächelte Nachrüstungs-Diktat des Bundesrates erscheint in einem neuen Licht, die Schutzräume haben nun plötzlich ihren Sinn, sofern sie nun möglichst rasch hinsichtlich der Einrichtung optimiert werden.

Nicht nur für uns Zivilschutz-Informationsverantwortliche ist Tschernobyl eine Chance. Sie muss auch von andern Verantwortlichen genutzt werden. Dies kann jedoch nur geschehen, wenn vorgefasste Meinungen, formaljuristische Haltungen und eine engstirnige Auslegung des Wortes Zivilschutz augenblicklich über Bord geworfen werden. Der Zivilschutz hat jetzt und heute zu schützen, und nicht erst im Krieg, wenn alles schon vorbei ist. Nur diese Sprache versteht das Volk. Wenn diese Chance nicht genutzt wird, ist es um die Glaubwürdigkeit des Zivilschutzes geschehen.

Rétrospective et perspective du rédacteur en chef/secrétaire central démissionnaire de l'USPC

La protection civile doit être réorganisée

Heinz W. Müller

TCHERNOBYL

près trois ans d'activité, je quitte l'Union suisse pour la protection civile et retourne au journalisme en qualité de rédacteur du Bund pour la ville de Berne. C'est donc pour moi le moment propice de livrer quelques remarques – critiques – en guise de conclusion à mes fonctions.

Les dernières années écoulées n'ont pas été très propices aux personnes responsables de l'information au sein de la protection civile: une lassitude s'est en effet emparée de certaines couches de la population tout entière à l'égard de la protection civile. Il y a d'abord la situation internationale: loin du confort de notre fauteuil-télévision, un certain nombre d'États se sont quelque peu «crêpé le chignon». Ces guerres par nations interposées – si dramatiques et cruelles fussent-elles (et soient-elles) en réalité – ne nous ont guère dérangés, pas plus nous les Suisses que d'autres, dans notre petit train-train quotidien. Il faut aussi dire qu'en matière de protection civile nous avons atteint à peu près partout dans le pays un développement très appréciable. Sur le plan des constructions, on ressent aussi une certaine saturation.

D'un autre côté, les responsables de la protection civile souhaitent que celle-ci continue de jouir de l'estime de la population grâce à l'«argument de vente» selon lequel l'existence de la protection civile se justifie en premier lieu pour le cas où éclaterait un conflit armé. Cette position paraissait à certains membres de la protection civile, en particulier à



Diese Ausführungen stellen eine persönliche Meinungsäusserung des scheidenden Redaktors Heinz W. Müller und nicht die des Schweizerischen Zivilschutzverbandes (SZSV) dar. Letzterer wird in einer nächsten Nummer zu den Folgerungen aus den Ereignissen von Tschernobyl Stellung nehmen.

Les propos de M. Heinz W. Müller, ancien rédacteur de la revue Protection civile, reflètent son avis personnel et non pas l'opinion de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Celle-ci prendra position quant aux enseignements à tirer des événements de Tchernobyl dans l'une des prochaines éditions de la revue Protection civile.

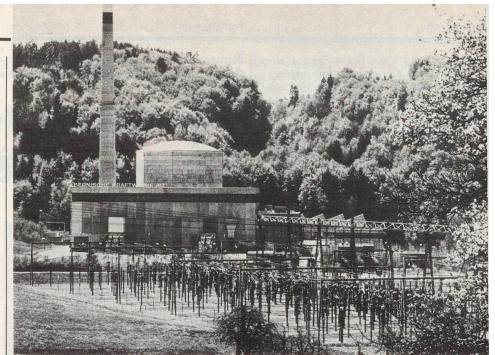
Queste considerazioni rappresentano l'opinione personale del signor Heinz W. Müller, che ha appena abbandonato l'attività di redattore della rivista Protezione civile, e non quella dell'Unione svizzera per la protezione civile (USPC). Quest'ultima prenderà posizione in uno dei prossimi numeri in merito all'insegnamento da trarre degli avvenimenti di Cernobyl.

moi-même, tout frais émoulu de l'USPC, comme assez discutable. Pour notre association, il devint évident qu'on ne pouvait continuer d'intéresser des Suisses, gavés et sûrs de leur bon droit, avec des bruits de bottes et la notion de «réduit national» qui animait les esprits dans les années 40. Aussi la revue Protection civile et de nombreuses activités de notre association (entre autres, une campagne d'annonces) visèrent-elles, ces dernières années, à montrer à la population que la protection civile est également présente et peut aussi servir à quelque chose en temps dit de paix. Aujourd'hui, je défends même la thèse suivant laquelle nous ne pouvons plus, si ce n'est pas le cas, justifier auprès des contribuables les milliards investis dans cette réalisa-

Depuis, il semble que ce point de vue ait également été adopté par un certain nombre de responsables influents de la protection civile. Tous les membres de la protection civile, qui virent de leurs propres yeux à quel point les utiles interventions des casques jaunes contribuaient à améliorer l'image de marque au sein de la population, se sentirent encouragés. Et je fus de ceux-là.

Mis à part ces succès obtenus sur le plan de l'intervention de la protection civile en cas de catastrophe, l'état d'esprit qui régnait dans la protection civile me donna fort à faire auprès de la population. De nombreuses antennes de la protection civile restèrent muettes. Certains messages de la protection civile restèrent lettre morte. Des peccadilles (refus de servir dans la protection civile, etc.) furent en outre montées en épingle.

Cela dura jusqu'à ce qu'aux portes de l'Europe, en Libye, une grande puissance jouât avec le feu et qu'il s'en fallût de peu pour que la marmite ne sautât. Jamais le téléphone ne sonna avec autant de frénésie pendant toute la durée de mes fonctions à l'Union suisse de la protection civile: «Où est ma place protégée?», «Qu'en est-il des toilettes?», etc., telles étaient les questions posées par des concitoyens pris d'un début de







panique. Il sembla que d'un seul coup la glace se brisait entre la population et la protection civile. Et aussi avec nous, les responsables de l'information concernant la protection civile.

Puis il y eut Tchernobyl, la fameuse catastrophe survenue dans une centrale nucléaire en URSS. Ce fut non seulement pour moi un exemple illustrant l'incompétence - volontaire - des Soviétiques sur le plan de l'information, mais aussi celle de nombreuses instances officielles de chez nous. Au lieu d'étaler toutes les cartes sur la table, on biaisa et dissimula la vérité, on minimisa et on démentit. Et la protection civile montra dans son ensemble que malgré les cris d'alarme répétés de l'USPC – elle n'avait tout simplement pas prévu une telle catastrophe en temps de paix. On se contenta de s'en remettre à tel ou tel article de la loi ou de l'ordonnance. Et on en resta là. «Tchernobyl ne concerne pas la protection civile». Ces commentaires laconiques restèrent en travers de la gorge des citoyens suisses. Dans telle ou telle situation, les organigrammes n'intéressent personne. «A quoi servent nos abris?» renvoya mille fois l'écho – aussi jusqu'à l'USPC.

Je dois donner raison à toutes ces personnes. La protection civile, réalisée à coups de milliards, n'a de sens que si nous orientons sa conception selon de nouvelles images de menaces. Outre les périodes de conflit, elle doit aussi servir à quelque chose en cas de catastrophe du style Tchernobyl. J'estime pour ma part que les événements survenus à Tchernobyl nous ouvrent de nouvelles perspectives, tout à fait inattendues, en matière de sensibilisation de notre population aux problèmes de la protection civile: la décision du Conseil fédéral, concernant l'équipement des abris, qui voici peu suscita des réserves chez bien des gens, apparaît aujourd'hui sous un nouveau jour; les abris prennent brusquement tout leur sens, pour autant qu'on réalise rapidement leur

Tchernobyl n'est pas seulement une chance pour nous, les responsables de la protection civile. Cet événement doit également être mis à profit par d'autres responsables. Et ceci ne peut se produire que si on se débarrasse d'un certain nombre d'idées toutes faites, de certaines positions juridiques, formalistes et d'une analyse quelque peu sommaire de l'expression «protection civile». La protection civile doit être une protection ici et maintenant, et pas seulement lors d'un conflit, une fois que tout s'est déjà passé. Seul ce langage peut être compris par notre peuple. Si nous n'exploitons pas cette chance, la crédibilité de la protection civile en souffrira.

équipement.

«Cäsium wird noch jahrelang strahlen» mai 1986 BLICK 3 r den Papierko



Gaille

Genève ne sera jamais **Tchernobyl**

mp. Tchernobyl, plus qu'un nom, un événe-ment synonyme de terreur, de mort, d'inconnu. On a pris conscience du nucléaire avec Hiroshima et Nagasaki, des images qui marquent, qui font peur. (Voir les autres articles dans notre revue.)

Alors, tout le monde s'interroge, le nom de la centrale soviétique alimente la conversation. Rien ne sera plus pareil, il y aura l'avant-Tchernobyl et l'après-Tchernobyl.

Qu'adviendrait-il à Genève si une catastrophe du même genre se produisait à Superphénix, au Buget ou à Mühleberg qui se trouvent respectivement à 70, 100 et 150 km? Si, malgré toutes les mesures de sécurité, un nuage radioactif passait sur la Cité de Calvin, comment faudraitil réagir, que ferait la protection civile? C'est ce que nous avons demandé à Marcel Gaille, son directeur.

Alerte immédiate

«S'il se passait quelque chose, ou les Français nous en avertiraient, ou nous l'apprendrions par le système mis en place par la Confédération qui regroupe divers spécialistes réunis dans une commission pour la protection atomique et chimique. Elle dispose d'une centrale d'alarme qui est à Zurich. Pour le contrôle de la radioactivité, elle s'appuie sur 8 points de mesure permanents en Suisse et elle peut en activer 111 dans l'ordre actuel des choses. Les stations de météo sont aussi en relation avec la centrale nationale d'alarme et disposent d'appareils qui leur permettent également de connaître le niveau de la radioactivité ambiante».

En cas d'accident, tout est donc prévu pour que l'alerte soit donnée dans les délais les plus brefs. «Avisée par Zurich, la police cantonale avertirait la protection civile; par l'intermédiaire des sirènes, on peut inciter la population à écouter radio et télévision qui diffuseraient les instructions à suivre.

Un équipement efficace

Aucun plan d'évacuation de la ville n'a été envisagé. «Les mesures à prendre seraient soit de rester à l'intérieur des maisons en fermant portes et fenêtres, soit de descendre dans les caves et, si vraiment le seuil de radioactivité était important il faudrait se rendre dans les abris. Cela dans la pire des éventualités. Là, la durée du séjour dépendrait du temps nécessaire à la décroissance naturelle de la radioactivité qui permettrait de se retrouver à l'extérieur sans danger.»

La Suisse est le pays qui dispose du meilleur équipement au monde en ce qui concerne la protection contre les radiations. «On a quand même construit les abris pour se prémunir d'une guerre nucléaire. Si ces abris sont efficaces dans le cadre d'un conflit, ils le seraient d'autant plus s'il devait survenir un accident civil en temps de paix. La quantité de retombées radioactives émises par une centrale n'a pas de commune mesure avec celles qui pourraient provenir d'une explosion nucléaire au sol.»

Pour M. Gaille, les risques d'un nouveau Tchernobyl sont minimes. «Dans aucun domaine, on n'a dépensé autant pour la sécurité que dans celui du nucléaire. On a peut-être eu le tort de dire que l'on avait tellement investi pour la sécurité qu'un accident n'était pas possible. Hors, par définition, la sécurité à 100% n'existe pas et ce dans aucun domaine. Les centrales sont construites pour que le risque d'émission soit limité à un strict minimum.»

A Genève, 365 000 places d'abris sont disponibles pour une population d'envi-ron 361 000 personnes. «La vie continuerait malgré tout, certaines installations devraient fonctionner». La PC serait naturellement sur pied et participerait activement aux opérations mises en place. «Les effectifs nécessaires seraient mobilisés. On s'occuperait des installations sanitaires, tout en rassurant la populaet en faisant respecter tion consignes»

Rien n'a été laissé au hasard et M. Gaille est confiant. Les Genevois peuvent dormir tranquilles.